



TERRITOIRES

LE TOURISME DANS LE LAURAGAIS VA-T-IL DECOLLER ?

PIERRICK MERLET



À partir du 23 juin, le pays du Lauragais aura son propre Guide du Routard qui lui sera entièrement consacré. Cette initiative de la marque de renommée internationale de se concentrer sur les spécificités locales de certains territoires est sa manière de contrer la fusion des grandes régions opérée en France en 2016. Par ailleurs, la Région Occitanie vient de décerner le label Grands Sites d'Occitanie aux communes de Sorèze, Revel et Saint-Ferréol appartenant au pays du Lauragais. De quoi booster encore davantage le tourisme dans la région, en pleine croissance.

Traversé en son cœur par le Canal du Midi et à cheval sur trois départements (la Haute-Garonne, l'Aude et le Tarn), il s'étend sur 1 927 km². Le pays du Lauragais, qui compte comme villes principales Castelnaudary, Revel, Villefranche-de-Lauragais, Bram, Nailloux et Caraman va désormais avoir son propre Guide du Routard qui lui sera entièrement consacré. En librairie à compter du 23 juin, le fascicule raconte l'histoire de ce territoire et recense activités, sites touristiques, hébergements et restaurants qui y sont proposés à travers 111 pages.

"Ce guide fait partie de la collection des pays de France. Une collection que nous avons décidé de lancer pour contrer la fusion des grandes Régions mise en place en France en 2016. À travers cette initiative le Guide du Routard a souhaité se recentrer sur l'identité de



certains territoires en consacrant des éditions sur des spécificités locales donc comme le Lauragais, mais aussi la Gascogne ou encore le Saintonge par exemple", explique Philippe Gloaguen, cofondateur du Guide du Routard et directeur de la collection.

L'initiative a rencontré un tel succès que le Guide du Routard a dû mettre en place un jury de sélection pour choisir les Pays qui auraient leur guide. Au moment où le pays du Lauragais a candidaté, seulement cinq dossiers ont été retenus sur 15. Les dossiers sont départagés en fonction de la sincérité des informations fournies au jury, sur le respect du touriste (qualité de service, nldr), sur la capacité d'accueil du territoire en question, sur l'implication des élus et des partenaires dans le projet et sur la capacité du pays à se concevoir comme une destination notamment.

LE LAURAGAIS OBTIENT LE LABEL "GRANDS SITES D'OCCITANIE"

Preuve de la spécificité de ce territoire, celui-ci a également été retenu pour intégrer le dispositif "Grands Sites d'Occitanie", lancé par la Région Occitanie. Ainsi, les communes de Sorèze, Revel et Saint-Ferréol ont obtenu ensemble ce label sous l'appellation "Aux sources du Canal du Midi". Avec eux, 38 autres sites ont été retenus comme Toulouse, Cordes-sur-Ciel, Lourdes, Carcassonne, Saint-Bertrand de Comminges, Sète, Collioure et bien d'autres.

"Pour être retenus, les sites candidats étaient invités à présenter une stratégie de développement du territoire en formalisant un projet transversal sur 5 ans. Dès juin, les 'Grands Sites Occitanie' bénéficieront d'un plan de communication et de promotion visant à développer leur notoriété auprès des habitants d'Occitanie ainsi que des marchés touristiques nationaux et internationaux", précise dans un communiqué le Conseil régional.

Pour mettre en place ce procédé, la Région s'est inspirée du précédent dispositif Grands Sites Midi-Pyrénées, qui entre 2008 et 2015, a permis de faire progresser la notoriété des sites concernés. À travers cette initiative, l'institution entend favoriser le développement économique de ces territoires.

LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE ENCORE FAIBLE EN OCCITANIE

D'après l'étude conjoncturelle de l'Insee sur l'activité économique de la région Occitanie en 2017, le bilan autour du tourisme régional est plutôt mitigé. En effet, la fréquentation des hébergements touristiques marchands (hôtels, campings et autres hébergements collectifs) progresse de + 3,7 % en Occitanie et atteint 54,3 millions de nuitées. Ainsi, la région compte 12,7 % des nuitées réalisées en France métropolitaine en 2017, ce qui place l'Occitanie au quatrième rang des régions les plus touristiques, derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Par secteur, la hausse de la fréquentation hôtelière est essentiellement due aux touristes en provenance de l'étranger. Sur un an, les nuitées des non résidents augmentent de +6,1 % en Occitanie, alors qu'elles diminuent de -0,3 % pour les résidents. Sur les 16,2 millions de nuitées effectuées dans les hôtels d'Occitanie en 2017, seulement 26,8 % d'entre elles concernent la clientèle étrangère. Ce qui est bien inférieur à la moyenne en France métropolitaine (36 %), malgré une hausse de cette clientèle en Occitanie en 2017 de +1,2 %. Pour ce qui est des campings, les nuitées étrangères ont connu une nouvelle hausse en 2017 dans la région à +4,3 %.

Néanmoins, la Région Occitanie ambitionne d'intégrer à terme le top 10 des destinations européennes.